



CLUB DES ANCIENNES AUTOMOBILES VAROISES

Le Firmament – Bât. A
330, Bd du Général Brosset
83200 TOULON
Tél : **07 67 48 14 49**
Courriel : **secretariat@lecaav.com**

*Depuis 1982 le CAAV
vous accompagne
sur les routes
www.lecaav.com*

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire du 20 janvier 2019

Les membres de l'association C.A.A.V. se sont réunis au restaurant Nationale 8, sur convocation nominative.

L'assemblée est appelée à nommer :

- Un président de séance : M. Gilbert NIVET
- Un secrétaire de séance : Mme Michelle NIVET
- Un scrutateur : Mme Joëlle Poulachon

Le président constate que les membres présents ou régulièrement représentés constituent le quorum nécessaire soit 75 Voix (63 Présents et 12 Pouvoirs) pour 56 exigées. L'assemblée est donc valablement constituée et peut délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée les documents suivants :

- La feuille de présence émargée,
- Les pouvoirs des membres représentés par des mandataires présents,
- Le rapport du Président de l'association,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Puis il déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Accueil et Rapport moral du Président
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale précédente du 21 janvier 2018 – Vote à main levée favorable
3. Bilan des Effectifs du Club
4. Bilan des manifestations
5. Calendrier prévisionnel des manifestations 2019
6. Bilan des activités et perspectives d'avenir
7. Présentation des comptes et bilan de l'exercice précédent



CLUB DES ANCIENNES AUTOMOBILES VAROISES

Le Firmament – Bât. A
330, Bd du Général Brosset
83200 TOULON
Tél : **07 67 48 14 49**
Courriel : secretariat@lecaav.com

*Depuis 1982 le CAAV
vous accompagne
sur les routes
www.lecaav.com*

8. Rapport du vérificateur aux comptes
9. Approbation des comptes et décharge aux administrateurs et aux vérificateurs aux comptes.
L'assemblée après avoir pris connaissance du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les approuve et donne au conseil d'administration quitus de sa gestion.
Vote à main levée : La résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.
Désignation d'un nouveau vérificateur aux comptes : Mme Françoise PASCAL.
10. Présentation du budget
Budget prévisionnel : 16000€ Euros
Vote à main levée : La résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.
11. Election des membres du Conseil d'Administration
L'assemblée est appelée à renouveler le tiers des membres du conseil d'administration :

Vote à la majorité et à bulletin secret.

Nombre d'adhérents au club : **110** membres ; quorum : **56** voix
Membres présents : 63; Membres représentés : 12 Soit 75 Votants

Suffrages exprimés : 75

Bulletins nuls : 8

Bulletins pris en compte : 67

Sortants :

Mme Anne-Sophie JUNNE	Elue avec : 66 Voix / 75
Mme Joëlle POULACHON	Elue avec : 64 Voix / 75
Mme Marie-Thé SCATENA	Elue avec : 67 Voix / 75
M. Gaston BAVIERA	Elu avec : 64 Voix / 75
M. Guy RUIZ	Elu avec : 59 Voix / 75
M. José SANTANA	Elu avec : 64 Voix / 75
M. Jean Pierre SPRENGNETHER	Elu avec : 63 Voix / 75

Nouveaux membres :

M. Louis ALLEGRINI	Elu avec : 62 Voix / 75
--------------------	-------------------------



CLUB DES ANCIENNES AUTOMOBILES VAROISES

Le Firmament – Bât. A
330, Bd du Général Brosset
83200 TOULON
Tél : **07 67 48 14 49**
Courriel : secretariat@lecaav.com

*Depuis 1982 le CAAV
vous accompagne
sur les routes
www.lecaav.com*

12. Questions diverses

M. Albert ASTROLOGI propose à la place du rassemblement de Puimoisson une exposition de nos voitures au Cagnet des Maures. La proposition sera étudiée en Conseil d'Administration.

M. Guy BARBIER demande plus d'informations à propos de la sortie des « Avant 60 ». Le prix de la sortie sera de 500€ et le kilométrage de +/- 460km.

Mme Odile DIT propose de prévoir des gilets jaunes ou brassards pour identifier l'équipe organisatrice lors de manifestations comme le Faron ou le Téléthon. La proposition sera étudiée en Conseil d'Administration.

M. Gilbert PICO demande des éclaircissements à propos de la procédure de passage en carte grise de collection. Cette procédure sera mise en ligne sur le site internet du CAAV.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h45.

De tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été dressé par le président et le secrétaire de séance.

Le Président de Séance
M. Gilbert NIVET

La secrétaire de Séance
Mme Michelle NIVET

La scrutatrice
Mme Joëlle Poulachon

M. Jean Pierre SPRENGNETHER
Président

Mme Anne-Sophie JUNNE
Secrétaire